

Communiqué  
À tous les médias  
Pour diffusion immédiate

## **La Fédération des chambres de commerce (FCCQ) s'oppose avec force à la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles du Québec.**

Montréal, le 16 novembre 2009 - La FCCQ s'oppose à première vue à plusieurs dispositions du projet de politique des matières résiduelles rendu public aujourd'hui par le gouvernement du Québec.

En effet, dans le contexte économique actuel, toute nouvelle taxe ou redevance devant être assumée par les entreprises risque d'en compromettre la pérennité. Pis encore, les redevances actuelles, versées aux municipalités, servent à faire une concurrence déloyale aux entreprises, puisque que les villes créent des établissements concurrents, par surcroît des ateliers protégés et des emplois subventionnés à 50%.

« Nous sommes probablement l'une des seules juridictions qui demandent à ses entreprises de payer pour se faire exclure de leur propre secteur d'activité. Bien sûr, nous souscrivons aux principes du développement durable, mais le projet de politique du gouvernement montre une volonté manifeste d'expulser le secteur privé de la gestion des matières résiduelles. Et à cela, nous nous opposons avec force! » déclare Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ.

D'autres dispositions du projet gouvernemental inquiètent aussi la FCCQ. La Fédération étudiera avec attention ce projet et entend se faire entendre du gouvernement du Québec sur la question. Par exemple, la FCCQ avait demandé que l'argent perçu par les redevances soit affecté à la promotion, à la sensibilisation et aux services liés aux matières résiduelles, et non à compétitionner les entreprises de ce secteur. La politique proposée semble muette à ce sujet.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 158 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Bruno-Serge Boucher  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
514-844-9571, poste 3240  
514-717-4101 (cellulaire)  
Bruno-serge.boucher@fccq.ca